

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/07/2024 - 117722 - 2010 B 14377 - 352 014 955 - CANDIA



2023

COMPTES ANNUELS
SAS CANDIA
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

CERTIFIES CONFORMES

Sommaire

I.	BILAN AU 31/12/2023.....	3
II.	COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023	5
III.	ANNEXE.....	6
1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	6
2.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7
3.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
4.	IMMOBILISATIONS	8
5.	STOCKS	9
6.	CREANCES ET DETTES	10
7.	AFFACTURAGE	10
8.	OPERATIONS DE DEVISES.....	10
9.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11
10.	FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS	11
11.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
12.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE	11
13.	ENGAGEMENTS MEDAILLES DU TRAVAIL	12
14.	INTEGRATION FISCALE.....	12
15.	CHANGEMENT DE METHODE.....	12
IV.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	13
1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	13
2.	COMPTES DE STOCKS	15
3.	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	16
4.	PRODUITS A RECEVOIR	17
5.	COMPTES DE REGULARISATION	17
V.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	18
1.	CAPITAUX PROPRES	18
2.	ETAT DES PROVISIONS	19
3.	ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	21
4.	CHARGES A PAYER.....	22
5.	COMPTES DE REGULARISATION	22
VI.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	23
1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23
2.	TRANSFERT DE CHARGES	23
3.	RESULTAT FINANCIER.....	23
4.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
5.	IMPOT SUR LES BENEFICES	24
VII.	INFORMATIONS DIVERSES	25
1.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
2.	EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE	26
3.	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	27
4.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS EN € : CA ET RESULTATS 2023 PAR FILIALE.....	27
5.	REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	27
6.	REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	27
7.	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	27
8.	SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	28

I. BILAN AU 31/12/2023

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	49 025 935	3 074 094	45 951 841	45 941 812
Fonds commercial	62 045 270	61 681 598	363 672	363 672
Autres immobilisations incorporelles	1 184 197		1 184 197	1 195 947
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	112 255 402	64 755 692	47 499 710	47 501 431
Terrains	21 405 969	11 766 242	9 639 726	10 905 142
Constructions	93 583 477	68 067 979	25 515 497	29 131 533
Installations techniques, matériel	271 619 391	210 824 744	60 794 647	49 256 693
Autres immobilisations corporelles	3 662 158	3 504 398	157 760	264 386
Immobilisations en cours	13 387 951		13 387 951	16 905 538
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	403 658 945	294 163 363	109 495 581	106 463 292
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	29 795 334	4 869 379	24 925 955	24 925 955
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 655 756		1 655 756	1 378 448
Autres immobilisations financières	354 371		354 371	354 371
TOTAL immobilisations financières	31 805 461	4 869 379	26 936 082	26 658 774
Total Actif Immobilisé (II)	547 719 808	363 788 435	183 931 373	180 623 497
Matières premières, approvisionnements	35 491 321	3 408 006	32 083 315	29 244 722
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	82 960 138	7 244 406	75 715 732	75 514 749
Marchandises				
TOTAL Stock	118 451 459	10 652 412	107 799 047	104 759 471
Avances et acomptes versés sur commandes	942 009		942 009	70 381
Clients et comptes rattachés	47 610 029	1 025 950	46 584 079	58 493 188
Autres créances	32 767 737	226 387	32 541 350	32 296 781
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	80 377 766	1 252 337	79 125 429	90 789 969
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	2 514 517		2 514 517	2 875 886
TOTAL Disponibilités	2 514 517		2 514 517	2 875 886
Charges constatées d'avance	411 163		411 163	453 237
Total Actif Circulant (III)	202 696 915	11 904 749	190 792 166	198 948 944
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	750 416 723	375 693 184	374 723 539	379 572 441

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 80 540 558		80 540 558	80 540 558
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			1	29 382 801
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0		0	0
Réserve légale			0	0
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		0	0
TOTAL Réserves			0	0
Report à nouveau				-38 095 250
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			5 444 568	-32 596 508
Subventions d'investissement			4 547 874	4 530 372
Provisions réglementées			7 580 666	2 669 504
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			98 113 667	46 431 477
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			0	0
Provisions pour risques			6 058 239	1 697 871
Provisions pour charges			14 499 209	23 424 936
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			20 557 448	25 122 807
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			463 926	1 465
Emprunts et dettes financières divers			172 836	138 389
TOTAL Dettes financières			636 762	139 853
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			168 234 444	180 758 837
Dettes fiscales et sociales			30 335 718	28 450 740
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			11 162 969	11 745 201
Autres dettes			45 461 019	86 666 653
TOTAL Dettes d'exploitation			255 194 150	307 621 432
Produits constatés d'avance			221 513	253 680
TOTAL DETTES (IV)			256 052 425	308 014 966
Ecart de conversion Passif (V)				3 191
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			374 723 539	379 572 441

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT		Exercice N	Exercice N-1
	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	0	0	0
Production vendue biens	994 289 021	216 743 363	1 211 032 384
Production vendue services	18 841 688	10 689 489	29 531 176
Chiffres d'affaires nets	1 013 130 709	227 432 852	1 240 563 560
Production stockée			6 513 126
Production immobilisée			23 985
Subventions d'exploitation			1 517 315
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			42 329 034
Autres produits			793 497
Total des produits d'exploitation (I)			1 291 740 517
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 614 972
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			812 830 873
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 593 854
Autres achats et charges externes			261 715 231
Impôts, taxes et versements assimilés			8 493 351
Salaires et traitements			69 751 935
Charges sociales			27 069 619
			15 311 850
Dotations d'exploitation			0
			38 854 925
			5 515 098
Autres charges			3 483 382
Total des charges d'exploitation (II)			1 272 047 381
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			19 693 135
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			2 781
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			25 295
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers (V)			25 295
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			10 077 257
Différences négatives de change			18 428
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)			10 095 685
RÉSULTAT FINANCIER			-10 070 390
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			9 622 746
COMPTE DE RESULTAT (suite)			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			134 811
Produits exceptionnels sur opérations en capital			7 016 729
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 966 575
Total des produits exceptionnels (VII)			23 118 115
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			10 690 407
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 425 282
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			11 442 703
Total des charges exceptionnelles (VIII)			26 558 392
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			-3 440 277
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			1 000 977
Impôts sur les bénéfices (X)			-263 077
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			1 314 883 927
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			1 309 439 359
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			5 444 568

III. ANNEXE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A- Activité de la Société

Le résultat d'exploitation du métier « Lait, Crème, Beurre » s'établit à 30,8M€ pour 2023, vs un résultat négatif de -2,2M€ en 2022, soit une amélioration du résultat de 33M€.

➤ Lait de consommation :

Cette hausse du résultat s'explique principalement par une amélioration de la rentabilité du lait de consommation, suite aux hausses de tarifs successives de 2022 et 2023 qui ont permis de compenser les fortes inflations subies. Les volumes de lait sont en retrait, notamment sur la marque, en effet avec l'inflation des prix de vente les consommateurs se sont plus orientés vers des produits premiers prix et à marque de distributeurs.

De plus l'arrêt d'une ligne bouteille à l'usine Awoingt a fortement pénalisé nos volumes sur le dernier trimestre pour tous les réseaux, entraînant des coûts de produits non conforme et des pénalités client.

➤ Beurre & Crème :

Il est à souligner une bonne dynamique commerciale sur les marchés beurre et crème valorisés, avec des gains de volumes sur la grande distribution, et une amélioration de la rentabilité sur tous les réseaux, à la suite des hausses de tarifs.

Les cours du marché des beurres commodité ont baissé sur l'année 2023, entraînant une baisse du résultat d'exploitation. Il est à noter que les ventes de beurre et laits de commodité ont diminué au cours de l'année en lien avec la baisse de la ressource laitière et au profit des segments mieux valorisés.

B- Au plan juridique

- Il a été procédé, par décisions de l'Associé Unique en date du 15 décembre 2023, à une recapitalisation de votre Société pour apurer l'intégralité des pertes antérieures, de la façon suivante :
 - Affectation préalable d'un montant de 29.382.800,33 € prélevé sur le compte « Prime d'émission » au poste « Report à nouveau » afin d'apurer partiellement ce dernier ;
 - Réduction du capital social d'un montant de 41.308.957,30 € pour apurer en totalité le compte débiteur « Report à nouveau » ;
 - Augmentation du capital social d'un montant de 41.308.957,30 €, libérée par compensation d'une créance détenue par l'Associé Unique sur la Société et constatée par les décisions du Président en date du 20 décembre 2023.

A l'issue de ces opérations, le montant du capital social de la société est inchangé, soit 80.540.557,50 €.

- Compte tenu du contexte ci-dessus mentionné, les Statuts de la société CANDIA ont été corrélativement modifiés, selon décisions de l'Associé Unique en date du 15 décembre 2023, lesquelles ont également modifié les articles 15 « Président de la société », 18 « Représentation sociale », 20 « Conventions réglementées », 21.2 « Forme des décisions », 26 « Comptes annuels » et 28 « Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social » des Statuts afin de tenir compte des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Le site de CAMPBON de votre Société a été cédé à la société BATILOGISTIC par acte authentique en date du 21 décembre 2023.

Par décision en date du 20 mars 2024, Monsieur Romain DEURBERGUE a été nommé Directeur Général de la société CANDIA en remplacement de Monsieur Eric FORIN.

Résultats de Candia :

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour établir les comptes sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de la Société s'établit à 1 240 563 560.42 euros, soit une hausse de 1.16% par rapport à 2022.

Le résultat d'exploitation est positif sur l'exercice 2023. Il s'élève à + 19 693 135.32 euros contre une perte de - 9 749 664.07 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier reste négatif et s'établit à - 10 070 389.69 euros.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2023 de CANDIA ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le règlement ANC 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les amortissements dérogatoires sont imputés depuis 2023. Ils étaient différés les années précédentes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous.

4. IMMOBILISATIONS

- Immobilisations incorporelles**

Les fonds de commerce et les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur vénale vient à être inférieure à leur valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés, ils sont donc comptabilisés en charges.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un à cinq ans en mode linéaire.

- Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, à leur valeur d'apport ou à leur coût de production.

Les amortissements retenus pour la détermination du résultat courant sont calculés selon le mode linéaire.

Les biens bénéficiant du régime dégressif ont donné lieu à la comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour la partie excédant l'amortissement linéaire.

Sans contrevenir à l'article 39 B du CGI, il est possible de différer la comptabilisation des amortissements dérogatoires, sous réserve de respecter la règle de la comptabilisation de l'amortissement minimal (linéaire).

Les durées d'amortissement généralement pratiquées correspondent à la durée réelle d'utilisation et sont les suivantes :

Immobilisations corporelles		Durée
Constructions	Constructions légères	10 ans
	Constructions lourdes	20 ans
Agencements et installations	Installations électriques	15 ans
	Installations diverses	10 ans
	Raccordements et branchements	5-7 ans
Matériels et outillages	Gros matériels	10-15 ans
	Pompes et vannes	7-8 ans
	Petits matériels	2-5 ans
Matériel de bureau	Matériel de bureau	5-10 ans
Matériel informatique	Matériel informatique	5-8 ans
Mobilier	Mobilier	3-5 ans
Matériel de transport	Matériel de transport	5 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- **Immobilisations financières**

Les titres en portefeuille sont comptabilisés à leur coût d'apport ou d'acquisition. Ils sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provisions pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette valeur est inférieure au coût historique.

La valeur d'utilité est déterminée selon les méthodes suivantes, en fonction des sociétés concernées :

- Soit par l'évaluation de la quote-part de l'actif net, corrigé le cas échéant des plus ou moins-values latentes,
- Soit selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés desquels est défalquée la dette financière nette.

Les frais liés à l'acquisition des immobilisations financières sont rattachés au poste d'immobilisations financières et amortis sur une durée de 5 ans en amortissements dérogatoires.

Le poste « autres immobilisations financières » comprend les dépôts et cautionnements versés et les prêts accordés au titre de l'effort construction.

5. STOCKS

- **Matières premières et autres approvisionnements**

Les stocks de matières premières sont valorisés au prix d'achat à SODIAAL UNION.

La valorisation des autres approvisionnements est réalisée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée en cas d'obsolescence des matières et produits en stocks.

- **Pièces détachées**

La valorisation des pièces détachées est réalisée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée en cas d'obsolescence ou de rotation lente des matières et produits en stocks.

- **Produits finis ou semi finis**

Les produits finis sont valorisés au prix de revient.

Une dépréciation est constituée si la valeur de réalisation nette du produit est inférieure à la clôture de l'exercice à son prix de revient.

- **Emissions de gaz à effet de serre**

En application de l'ordonnance N°2012-827 du 28 juin 2012 (appliquant les directives européennes), les émissions de gaz à effet de serre se traduisent désormais sur la période 2013 - 2021 par un coût de production ou de services supplémentaires lié à l'obligation d'acquérir une part croissante ou la totalité des quotas auparavant alloués par l'état.

Vu son activité, CANDIA doit se conformer aux obligations liées aux émissions du modèle production.

Les activités de production rendent obligatoire la restitution de quotas d'émission à l'Etat au prorata des émissions. Dans le contexte de réduction ou suppression des allocations par l'Etat, l'activité de production rend inévitable l'achat de quotas et entraîne un coût de production supplémentaire.

Bien que les quotas ne soient pas détruits ou transformés par le processus de production comme les matières premières physiques, leur équivalent dioxyde de carbone est considéré comme consommé par le processus de production émetteur de gaz à effet de serre. Ils sont considérés comme une matière première de nature administrative.

Les quotas d'émission alloués par l'Etat sont attribués chaque année en fonction d'un volume d'émissions de gaz à effet de serre autorisées et en contrepartie de l'obligation de restituer les quotas correspondant aux émissions de cette même année.

L'attribution des quotas par l'Etat a pour seul but de permettre aux exploitants de ne pas encourir de coûts de production supplémentaires à hauteur d'un certain plafond d'émissions.

Les quotas alloués ne sont pas considérés comme des biens acquis à titre gratuit au sens de l'article 321-4 du règlement N°99-03, ils sont donc comptabilisés pour une valeur nulle.

6. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. En ce qui concerne les créances, une dépréciation est constituée chaque fois que leur valeur d'inventaire se révèle inférieure à leur valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en devises ont été réévaluées selon les cours de change à la date de clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation est portée au bilan en écart de conversion.

7. AFFACTURAGE

Toutes les créances cédées dans le cadre de contrats d'affacturage, prévoyant le transfert de propriété des créances par subrogation conventionnelle, sont déconsolidées et n'apparaissent donc pas au compte « clients ». En contrepartie, les sommes dues au factor n'apparaissent pas au passif du bilan. Le montant de l'encours net des factures cédées dans le cadre des contrats d'affacturage figure hors bilan, dans les engagements donnés.

8. OPERATIONS DE DEVISES

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les dettes et les créances en devises sont valorisées en fin d'exercice au taux de change de clôture et l'écart dégagé est comptabilisé en écart de conversion.

Une perte de change est comptabilisée pour couvrir les pertes latentes.

Les couvertures de change sont assurées par Groupe Sodiaal dans le cadre de la convention de couverture.

9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont comptabilisées à leur cout d'acquisition. Les frais d'acquisition sont directement portés en charge.

10. FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt par fraction égale.

11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En application du règlement n° 2000-06 du CRC, les provisions constituées couvrent les risques d'une sortie de ressources au profit d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face aux litiges en cours, aux risques potentiels liés à l'activité, à la situation financière des filiales et participations ou à des restructurations.

12. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société comptabilise dans ses comptes les engagements liés aux indemnités de départ en retraite.

Les droits au titre des Indemnités de Départ en Retraite sont définis par la Convention Collective des Coopératives Agricoles Laitières et SICA.

Conformément aux recommandations 2003-R01 du CNC et 2013-02 de l'ANC, l'engagement est calculé par un actuaire indépendant, selon la méthode des unités de Crédit projetées.

Les hypothèses démographiques et financières sont revues chaque année. Les pertes et gains actuariels des indemnités de départ en retraite liés à l'expérience et aux changements d'hypothèses sont traités selon la méthode dite « du corridor » qui consiste à amortir les pertes et gains actuariels dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés (DRVA) après application d'un corridor de 10% du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture.

La charge de la période correspond à la somme du coût des services rendus de l'exercice, du coût de l'actualisation, du rendement attendu des actifs, du coût des services passés et de l'amortissement des pertes et gains actuariels non reconnus au 31 décembre de l'exercice précédent.

La provision comptabilisée au bilan représente la valeur de l'engagement nette de la valeur des fonds d'assurance et des pertes et gains actuariels non reconnus.

La réforme des retraites entrée en vigueur en avril 2023 a été incluse dans les hypothèses actuarielles d'âge de départ en retraite.

En application des recommandations 2003-R01 du CNC et 2013-02 de l'ANC, le taux d'actualisation retenu pour cette étude est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé (« Euro zone AA rated corporate bonds + 10 years ») à la date de l'évaluation.

Ce taux s'élève à 3.80 % au 31/12/2023 contre 3.50 % au 31 décembre de l'année précédente.

13. ENGAGEMENTS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail (i.e. après 20, 30, 35 et 40 ans de travail) sont définis par les usages ou les Accords d'Entreprise ou d'Etablissement. Les médailles du travail font l'objet d'une provision évaluée par des actuaires indépendants.

14. INTEGRATION FISCALE

La société CANDIA est membre d'un groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société GROUPE SODIAAL SAS.

CANDIA a donné son accord et les termes de la convention ont été approuvés par les organes sociaux. Ces termes prévoient que la société mère et chaque filiale supportent une charge d'IS, de contributions additionnelles et de précompte égale au montant qu'elles auraient supporté en l'absence de régime de groupe, étant entendu que la société mère Groupe Sodiaal bénéficiera seule de l'économie d'IS et de contributions additionnelles résultant de l'application du régime de groupe.

15. CHANGEMENT DE METHODE

Néant

CANDIA
Société par Actions Simplifiée au capital de 80.540.557,50 euros
Siège Social à Paris 14^{ème}, 200-216 rue Raymond Losserand
RCS Paris 352 014 955
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 18 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-huit juin.

La société SODIAAL INTERNATIONAL, société par actions simplifiée, au capital social de 297.930.039 euros, dont le siège social est situé 200-216, rue Raymond Losserand – 75014 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 352 726 194, représentée par son président, Monsieur Damien LACOMBE, dument habilité aux fins des présentes,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société, détenteur de la totalité des actions représentant le capital social et les droits de vote de la Société (l'« **Associé unique** »), a pris les décisions suivantes concernant l'ordre du jour ci-après :

(...)

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31.12.2023

Affectation des résultats

L'Associé Unique, approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31.12.2023 de 5.444.568,41 € de la façon suivante :

- | | |
|--|----------------|
| - Bénéfice de l'exercice : | 5.444.568,41 € |
| - Dotation au poste « réserve légale » à hauteur de :
(5% du résultat bénéficiaire au 31.12.2023) | 272.228,42 € |

Soit un solde de bénéfice distribuable de : 5.172.339,99 €

- | | |
|--|----------------|
| - Affectation au poste « report à nouveau » à hauteur de : | 2.495.915,31 € |
| - Affectation à titre de distribution de dividendes : | 2.676.424,68 € |

Le montant ainsi alloué correspondrait au dividende à payer à l'Associé Unique pour la totalité des 61.954.275 actions composant le social de la Société.

Ce dividende serait mis en paiement dans un délai maximal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

A l'issue de cette affectation et compte tenu des résultats antérieurs, les postes « réserve légale » et « report à nouveau » présenteraient respectivement les soldes suivants :

- Au poste « réserve légale », un solde de : 272.228,42 €
- Au poste « report à nouveau », une solde de : 2.495.915,31 €

En conséquence, les capitaux propres de la Société seraient de 98.113.666,73 € pour un capital social de de 80.540.557,50 €.

Distribution de dividendes

L'Associé Unique, prend acte que la Société, au cours des trois derniers exercices, n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

(...)

QUATRIEME DECISION

POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Associé Unique, décide de conférer tous pouvoirs à Madame Ingrid MOREAU ou Monsieur Jean GARNIER pour certifier les copies et les extraits du présent procès-verbal des décisions.

L'Associé Unique donne également tous pouvoirs à la société « MEDIALEX », dont le siège social est situé 4 place du 8 mai 1945 – 92532 LEVALLOIS-PERRET, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

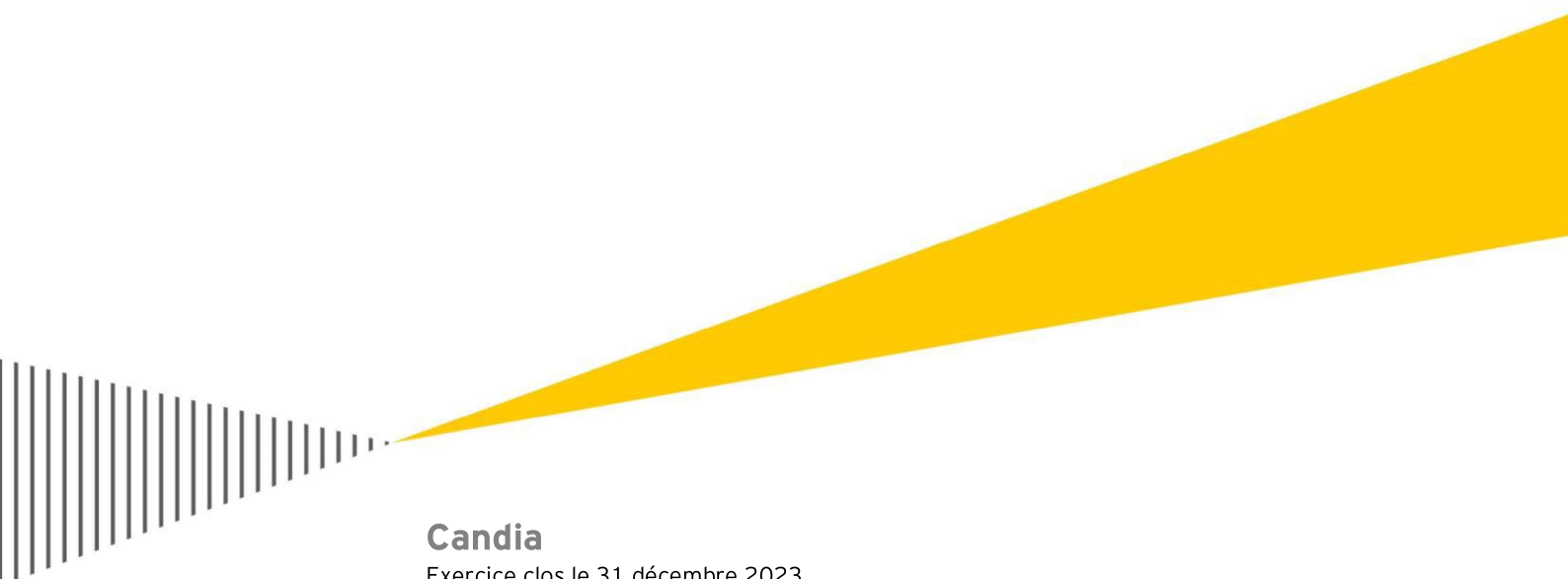
Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

Certifié conforme à l'original

Signé par Ingrid Moreau
Le 08/07/2024

 Signed with
universign

Ingrid MOREAU



Candia

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Candia

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Candia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Candia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ A la clôture de chaque exercice, votre société procède à un test de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles selon les modalités décrites dans le paragraphe « 1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières » de la partie IV. « Informations relatives au bilan actif » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs d'usage et les dépréciations retenues, à vérifier les calculs effectués, à apprécier l'analyse du processus mis en place par votre société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à apprécier l'information fournie en annexe.
- ▶ Comme indiqué dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la section III.3 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, les titres en portefeuille sont évalués à leur coût d'apport ou d'acquisition. A la date d'arrêt des comptes, ils sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'usage lorsque cette valeur est inférieure au coût historique. Nos travaux ont consisté à apprécier les données ainsi que les hypothèses sur lesquelles votre société fonde la détermination de cette valeur d'usage, et à vérifier les calculs effectués par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Paris-la-Défense, le 18 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Piaï', with a long vertical stroke extending downwards.

Frédérique Piaï

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. Perraud', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Marie Perraud



2023

COMPTES ANNUELS
SAS CANDIA
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Sommaire

I.	BILAN AU 31/12/2023.....	3
II.	COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023	5
III.	ANNEXE.....	6
1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	6
2.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	7
3.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
4.	IMMOBILISATIONS	8
5.	STOCKS.....	9
6.	CREANCES ET DETTES	10
7.	AFFACTURAGE	10
8.	OPERATIONS DE DEVISES.....	10
9.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	11
10.	FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS.....	11
11.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	11
12.	ENGAGEMENTS DE RETRAITE	11
13.	ENGAGEMENTS MEDAILLES DU TRAVAIL	12
14.	INTEGRATION FISCALE.....	12
15.	CHANGEMENT DE METHODE.....	12
IV.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	13
1.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	13
2.	COMPTES DE STOCKS	15
3.	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	16
4.	PRODUITS A RECEVOIR	17
5.	COMPTES DE REGULARISATION	17
V.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	18
1.	CAPITAUX PROPRES	18
2.	ETAT DES PROVISIONS	19
3.	ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	21
4.	CHARGES A PAYER.....	22
5.	COMPTES DE REGULARISATION	22
VI.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	23
1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	23
2.	TRANSFERT DE CHARGES	23
3.	RESULTAT FINANCIER.....	23
4.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
5.	IMPOT SUR LES BENEFICES	24
VII.	INFORMATIONS DIVERSES	25
1.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
2.	EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE	26
3.	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	27
4.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS EN € : CA ET RESULTATS 2023 PAR FILIALE.....	27
5.	REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	27
6.	REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	27
7.	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES	27
8.	SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	28

I. BILAN AU 31/12/2023

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	49 025 935	3 074 094	45 951 841	45 941 812
Fonds commercial	62 045 270	61 681 598	363 672	363 672
Autres immobilisations incorporelles	1 184 197		1 184 197	1 195 947
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	112 255 402	64 755 692	47 499 710	47 501 431
Terrains	21 405 969	11 766 242	9 639 726	10 905 142
Constructions	93 583 477	68 067 979	25 515 497	29 131 533
Installations techniques, matériel	271 619 391	210 824 744	60 794 647	49 256 693
Autres immobilisations corporelles	3 662 158	3 504 398	157 760	264 386
Immobilisations en cours	13 387 951		13 387 951	16 905 538
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	403 658 945	294 163 363	109 495 581	106 463 292
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	29 795 334	4 869 379	24 925 955	24 925 955
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 655 756		1 655 756	1 378 448
Autres immobilisations financières	354 371		354 371	354 371
TOTAL immobilisations financières	31 805 461	4 869 379	26 936 082	26 658 774
Total Actif Immobilisé (II)	547 719 808	363 788 435	183 931 373	180 623 497
Matières premières, approvisionnements	35 491 321	3 408 006	32 083 315	29 244 722
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	82 960 138	7 244 406	75 715 732	75 514 749
Marchandises				
TOTAL Stock	118 451 459	10 652 412	107 799 047	104 759 471
Avances et acomptes versés sur commandes	942 009		942 009	70 381
Clients et comptes rattachés	47 610 029	1 025 950	46 584 079	58 493 188
Autres créances	32 767 737	226 387	32 541 350	32 296 781
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	80 377 766	1 252 337	79 125 429	90 789 969
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	2 514 517		2 514 517	2 875 886
TOTAL Disponibilités	2 514 517		2 514 517	2 875 886
Charges constatées d'avance	411 163		411 163	453 237
Total Actif Circulant (III)	202 696 915	11 904 749	190 792 166	198 948 944
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	750 416 723	375 693 184	374 723 539	379 572 441

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 80 540 558		80 540 558	80 540 558
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			1	29 382 801
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0		0	0
Réserve légale			0	0
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0		0	0
TOTAL Réserves			0	0
Report à nouveau				-38 095 250
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			5 444 568	-32 596 508
Subventions d'investissement			4 547 874	4 530 372
Provisions réglementées			7 580 666	2 669 504
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			98 113 667	46 431 477
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			0	0
Provisions pour risques			6 058 239	1 697 871
Provisions pour charges			14 499 209	23 424 936
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			20 557 448	25 122 807
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			463 926	1 465
Emprunts et dettes financières divers			172 836	138 389
TOTAL Dettes financières			636 762	139 853
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			168 234 444	180 758 837
Dettes fiscales et sociales			30 335 718	28 450 740
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			11 162 969	11 745 201
Autres dettes			45 461 019	86 666 653
TOTAL Dettes d'exploitation			255 194 150	307 621 432
Produits constatés d'avance			221 513	253 680
TOTAL DETTES (IV)			256 052 425	308 014 966
Ecart de conversion Passif (V)				3 191
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			374 723 539	379 572 441

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N	Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	994 289 021	216 743 363	1 211 032 384	1 202 539 781
Production vendue services	18 841 688	10 689 489	29 531 176	23 830 849
Chiffres d'affaires nets	1 013 130 709	227 432 852	1 240 563 560	1 226 370 630
Production stockée			6 513 126	16 834 235
Production immobilisée			23 985	
Subventions d'exploitation			1 517 315	866 380
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			42 329 034	14 645 865
Autres produits			793 497	620 681
Total des produits d'exploitation (I)			1 291 740 517	1 259 337 791
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 614 972	72 340 605
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			812 830 873	818 345 755
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 593 854	-5 564 067
Autres achats et charges externes			261 715 231	248 579 436
Impôts, taxes et versements assimilés			8 493 351	9 175 444
Salaires et traitements			69 751 935	63 808 683
Charges sociales			27 069 619	25 478 539
			15 311 850	15 114 459
Dotations d'exploitation			0	0
			38 854 925	8 907 886
			5 515 098	1 670 284
Autres charges			3 483 382	11 230 432
Total des charges d'exploitation (II)			1 272 047 381	1 269 087 455
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			19 693 135	-9 749 664
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				2 781
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			25 295	422 435
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			25 295	425 215
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			10 077 257	4 513 318
Différences négatives de change			18 428	252 019
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			10 095 685	4 765 337
RÉSULTAT FINANCIER			-10 070 390	-4 340 121
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			9 622 746	-14 089 786
COMPTE DE RESULTAT (suite)			Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			134 811	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			7 016 729	3 030 126
Reprises sur provisions et transferts de charges			15 966 575	4 023 624
Total des produits exceptionnels (VII)			23 118 115	7 053 751
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			10 690 407	3 558 957
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 425 282	887 335
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			11 442 703	21 654 619
Total des charges exceptionnelles (VIII)			26 558 392	26 100 911
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			-3 440 277	-19 047 160
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			1 000 977	
Impôts sur les bénéfices (X)			-263 077	-540 438
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			1 314 883 927	1 266 816 757
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			1 309 439 359	1 299 413 265
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			5 444 568	-32 596 508

III. ANNEXE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A- Activité de la Société

Le résultat d'exploitation du métier « Lait, Crème, Beurre » s'établit à 30,8M€ pour 2023, vs un résultat négatif de -2,2M€ en 2022, soit une amélioration du résultat de 33M€.

➤ Lait de consommation :

Cette hausse du résultat s'explique principalement par une amélioration de la rentabilité du lait de consommation, suite aux hausses de tarifs successives de 2022 et 2023 qui ont permis de compenser les fortes inflations subies. Les volumes de lait sont en retrait, notamment sur la marque, en effet avec l'inflation des prix de vente les consommateurs se sont plus orientés vers des produits premiers prix et à marque de distributeurs.

De plus l'arrêt d'une ligne bouteille à l'usine Awoingt a fortement pénalisé nos volumes sur le dernier trimestre pour tous les réseaux, entraînant des coûts de produits non conforme et des pénalités client.

➤ Beurre & Crème :

Il est à souligner une bonne dynamique commerciale sur les marchés beurre et crème valorisés, avec des gains de volumes sur la grande distribution, et une amélioration de la rentabilité sur tous les réseaux, à la suite des hausses de tarifs.

Les cours du marché des beurres commodité ont baissé sur l'année 2023, entraînant une baisse du résultat d'exploitation. Il est à noter que les ventes de beurre et laits de commodité ont diminué au cours de l'année en lien avec la baisse de la ressource laitière et au profit des segments mieux valorisés.

B- Au plan juridique

- Il a été procédé, par décisions de l'Associé Unique en date du 15 décembre 2023, à une recapitalisation de votre Société pour apurer l'intégralité des pertes antérieures, de la façon suivante :
 - Affectation préalable d'un montant de 29.382.800,33 € prélevé sur le compte « Prime d'émission » au poste « Report à nouveau » afin d'apurer partiellement ce dernier ;
 - Réduction du capital social d'un montant de 41.308.957,30 € pour apurer en totalité le compte débiteur « Report à nouveau » ;
 - Augmentation du capital social d'un montant de 41.308.957,30 €, libérée par compensation d'une créance détenue par l'Associé Unique sur la Société et constatée par les décisions du Président en date du 20 décembre 2023.

A l'issue de ces opérations, le montant du capital social de la société est inchangé, soit 80.540.557,50 €.

- Compte tenu du contexte ci-dessus mentionné, les Statuts de la société CANDIA ont été corrélativement modifiés, selon décisions de l'Associé Unique en date du 15 décembre 2023, lesquelles ont également modifié les articles 15 « Président de la société », 18 « Représentation sociale », 20 « Conventions réglementées », 21.2 « Forme des décisions », 26 « Comptes annuels » et 28 « Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social » des Statuts afin de tenir compte des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- Le site de CAMPBON de votre Société a été cédé à la société BATILOGISTIC par acte authentique en date du 21 décembre 2023.

Par décision en date du 20 mars 2024, Monsieur Romain DEURBERGUE a été nommé Directeur Général de la société CANDIA en remplacement de Monsieur Eric FORIN.

Résultats de Candia :

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour établir les comptes sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de la Société s'établit à 1 240 563 560.42 euros, soit une hausse de 1.16% par rapport à 2022.

Le résultat d'exploitation est positif sur l'exercice 2023. Il s'élève à + 19 693 135.32 euros contre une perte de - 9 749 664.07 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier reste négatif et s'établit à - 10 070 389.69 euros.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2023 de CANDIA ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le règlement ANC 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les amortissements dérogatoires sont imputés depuis 2023. Ils étaient différés les années précédentes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous.

4. IMMOBILISATIONS

- Immobilisations incorporelles**

Les fonds de commerce et les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur vénale vient à être inférieure à leur valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés, ils sont donc comptabilisés en charges.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un à cinq ans en mode linéaire.

- Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, à leur valeur d'apport ou à leur coût de production.

Les amortissements retenus pour la détermination du résultat courant sont calculés selon le mode linéaire.

Les biens bénéficiant du régime dégressif ont donné lieu à la comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour la partie excédant l'amortissement linéaire.

Sans contrevenir à l'article 39 B du CGI, il est possible de différer la comptabilisation des amortissements dérogatoires, sous réserve de respecter la règle de la comptabilisation de l'amortissement minimal (linéaire).

Les durées d'amortissement généralement pratiquées correspondent à la durée réelle d'utilisation et sont les suivantes :

Immobilisations corporelles		Durée
Constructions	Constructions légères	10 ans
	Constructions lourdes	20 ans
Agencements et installations	Installations électriques	15 ans
	Installations diverses	10 ans
	Raccordements et branchements	5-7 ans
Matériels et outillages	Gros matériels	10-15 ans
	Pompes et vannes	7-8 ans
	Petits matériels	2-5 ans
Matériel de bureau	Matériel de bureau	5-10 ans
Matériel informatique	Matériel informatique	5-8 ans
Mobilier	Mobilier	3-5 ans
Matériel de transport	Matériel de transport	5 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- **Immobilisations financières**

Les titres en portefeuille sont comptabilisés à leur coût d'apport ou d'acquisition. Ils sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provisions pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette valeur est inférieure au coût historique.

La valeur d'utilité est déterminée selon les méthodes suivantes, en fonction des sociétés concernées :

- Soit par l'évaluation de la quote-part de l'actif net, corrigé le cas échéant des plus ou moins-values latentes,
- Soit selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés desquels est défalquée la dette financière nette.

Les frais liés à l'acquisition des immobilisations financières sont rattachés au poste d'immobilisations financières et amortis sur une durée de 5 ans en amortissements dérogatoires.

Le poste « autres immobilisations financières » comprend les dépôts et cautionnements versés et les prêts accordés au titre de l'effort construction.

5. STOCKS

- **Matières premières et autres approvisionnements**

Les stocks de matières premières sont valorisés au prix d'achat à SODIAAL UNION.

La valorisation des autres approvisionnements est réalisée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée en cas d'obsolescence des matières et produits en stocks.

- **Pièces détachées**

La valorisation des pièces détachées est réalisée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée en cas d'obsolescence ou de rotation lente des matières et produits en stocks.

- **Produits finis ou semi finis**

Les produits finis sont valorisés au prix de revient.

Une dépréciation est constituée si la valeur de réalisation nette du produit est inférieure à la clôture de l'exercice à son prix de revient.

- **Emissions de gaz à effet de serre**

En application de l'ordonnance N°2012-827 du 28 juin 2012 (appliquant les directives européennes), les émissions de gaz à effet de serre se traduisent désormais sur la période 2013 - 2021 par un coût de production ou de services supplémentaires lié à l'obligation d'acquiescer une part croissante ou la totalité des quotas auparavant alloués par l'état.

Vu son activité, CANDIA doit se conformer aux obligations liées aux émissions du modèle production.

Les activités de production rendent obligatoire la restitution de quotas d'émission à l'Etat au prorata des émissions. Dans le contexte de réduction ou suppression des allocations par l'Etat, l'activité de production rend inévitable l'achat de quotas et entraîne un coût de production supplémentaire.

Bien que les quotas ne soient pas détruits ou transformés par le processus de production comme les matières premières physiques, leur équivalent dioxyde de carbone est considéré comme consommé par le processus de production émetteur de gaz à effet de serre. Ils sont considérés comme une matière première de nature administrative.

Les quotas d'émission alloués par l'Etat sont attribués chaque année en fonction d'un volume d'émissions de gaz à effet de serre autorisées et en contrepartie de l'obligation de restituer les quotas correspondant aux émissions de cette même année.

L'attribution des quotas par l'Etat a pour seul but de permettre aux exploitants de ne pas encourir de coûts de production supplémentaires à hauteur d'un certain plafond d'émissions.

Les quotas alloués ne sont pas considérés comme des biens acquis à titre gratuit au sens de l'article 321-4 du règlement N°99-03, ils sont donc comptabilisés pour une valeur nulle.

6. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. En ce qui concerne les créances, une dépréciation est constituée chaque fois que leur valeur d'inventaire se révèle inférieure à leur valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en devises ont été réévaluées selon les cours de change à la date de clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation est portée au bilan en écart de conversion.

7. AFFACTURAGE

Toutes les créances cédées dans le cadre de contrats d'affacturage, prévoyant le transfert de propriété des créances par subrogation conventionnelle, sont déconsolidées et n'apparaissent donc pas au compte « clients ». En contrepartie, les sommes dues au factor n'apparaissent pas au passif du bilan. Le montant de l'encours net des factures cédées dans le cadre des contrats d'affacturage figure hors bilan, dans les engagements donnés.

8. OPERATIONS DE DEVISES

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les dettes et les créances en devises sont valorisées en fin d'exercice au taux de change de clôture et l'écart dégagé est comptabilisé en écart de conversion.

Une perte de change est comptabilisée pour couvrir les pertes latentes.

Les couvertures de change sont assurées par Groupe Sodiaal dans le cadre de la convention de couverture.

9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont comptabilisées à leur cout d'acquisition. Les frais d'acquisition sont directement portés en charge.

10. FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt par fraction égale.

11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En application du règlement n° 2000-06 du CRC, les provisions constituées couvrent les risques d'une sortie de ressources au profit d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face aux litiges en cours, aux risques potentiels liés à l'activité, à la situation financière des filiales et participations ou à des restructurations.

12. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La société comptabilise dans ses comptes les engagements liés aux indemnités de départ en retraite.

Les droits au titre des Indemnités de Départ en Retraite sont définis par la Convention Collective des Coopératives Agricoles Laitières et SICA.

Conformément aux recommandations 2003-R01 du CNC et 2013-02 de l'ANC, l'engagement est calculé par un actuaire indépendant, selon la méthode des unités de Crédit projetées.

Les hypothèses démographiques et financières sont revues chaque année. Les pertes et gains actuariels des indemnités de départ en retraite liés à l'expérience et aux changements d'hypothèses sont traités selon la méthode dite « du corridor » qui consiste à amortir les pertes et gains actuariels dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés (DRVA) après application d'un corridor de 10% du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture.

La charge de la période correspond à la somme du coût des services rendus de l'exercice, du coût de l'actualisation, du rendement attendu des actifs, du coût des services passés et de l'amortissement des pertes et gains actuariels non reconnus au 31 décembre de l'exercice précédent.

La provision comptabilisée au bilan représente la valeur de l'engagement nette de la valeur des fonds d'assurance et des pertes et gains actuariels non reconnus.

La réforme des retraites entrée en vigueur en avril 2023 a été incluse dans les hypothèses actuarielles d'âge de départ en retraite.

En application des recommandations 2003-R01 du CNC et 2013-02 de l'ANC, le taux d'actualisation retenu pour cette étude est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé (« Euro zone AA rated corporate bonds + 10 years ») à la date de l'évaluation.

Ce taux s'élève à 3.80 % au 31/12/2023 contre 3.50 % au 31 décembre de l'année précédente.

13. ENGAGEMENTS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail (i.e. après 20, 30, 35 et 40 ans de travail) sont définis par les usages ou les Accords d'Entreprise ou d'Etablissement. Les médailles du travail font l'objet d'une provision évaluée par des actuaires indépendants.

14. INTEGRATION FISCALE

La société CANDIA est membre d'un groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société GROUPE SODIAAL SAS.

CANDIA a donné son accord et les termes de la convention ont été approuvés par les organes sociaux. Ces termes prévoient que la société mère et chaque filiale supportent une charge d'IS, de contributions additionnelles et de précompte égale au montant qu'elles auraient supporté en l'absence de régime de groupe, étant entendu que la société mère Groupe Sodiaal bénéficiera seule de l'économie d'IS et de contributions additionnelles résultant de l'application du régime de groupe.

15. CHANGEMENT DE METHODE

Néant

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

- Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Solde au 31/12/2023
Fonds de commerce	62 045 270	0	0	0	62 045 270
Concessions, brevets et logiciels	49 003 910	0	-17 347	-7 073	49 025 935
Mali de fusion	1 176 426	0	0	0	1 176 426
Total 1 Incorporelles	112 245 128	0	-17 347	-7 073	112 255 402
Terrains	23 687 888	223 605	-63 878	-2 569 403	21 405 969
Constructions sur sol propre	69 211 407	1 491 775	-1 106 544	-15 888 433	55 921 292
Constructions installations, agencements	41 233 365	311 547	-1 106 458	-4 989 186	37 662 184
Installations générales et agencements	252 794 838	9 638 503	-12 680 921	-3 494 871	271 619 391
Autres immobilisations corporelles	48 435	0	0	0	48 435
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 637 330	22 438	-981	-47 027	3 613 722
Total 2 Corporelles	390 613 263	11 687 869	-14 958 781	-26 988 920	390 270 994
Immobilisations corporelles en cours (2)	16 905 538	11 458 541	14 976 128	0	13 387 951
Total 3 Encours Corporelles	16 905 538	11 458 541	14 976 128	0	13 387 951
Acomptes	0	0	0	0	0
TOTAL	407 518 801	23 146 410	17 347	-26 988 920	403 658 945

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Dans les immobilisations incorporelles figure la marque Candia pour un montant de 45 876 511.55€, et aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Fonds de commerce :

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation comptable, les malis techniques résultant d'opérations de fusion (ou de transmission universelle de patrimoine), initialement comptabilisés au compte 207100 Mali de fusion, ont été réaffectés en 2016, conformément à leur nature de la manière suivante :

Opération	Date d'effet	Identification du bien	Valeur brute	Commentaires	Dépréciations	Valeur nette comptable
Apport partiel actif	01/07/1999	Fonds de commerce EURIAL	3 871		3 871	0
Apport partiel actif	07/02/2005	Fonds de commerce 3A	13 047	déprécié depuis le 31/12/2011	13 047	0
TUP	31/12/2009	Fonds de commerce Comalait Industries	17 800		17 800	0
Acquisition	01/09/2010	Fonds de commerce Marguerite	364	Néant		364
Acquisition	31/12/2014	Fonds de commerce Babette	484	déprécié en totalité en 2022	484	0
Fusion	01/01/2015	Fonds de commerce Beuralia	26 480	déprécié en totalité en 2017	26 480	0
Total des fonds de commerce			62 046		61 682	363

• Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Solde au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	3 049 429	20 035	7 073	3 062 391
Total 1 Incorporelles	3 049 429	20 035	7 073	3 062 391
Terrains	12 782 747	634 764	1 651 269	11 766 242
Constructions sur sol propre	48 887 175	2 245 479	13 029 202	38 103 452
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations, agencements	32 425 610	2 098 705	4 559 787	29 964 527
Installations générales et agencements	200 916 939	10 941 987	3 276 353	208 582 572
Installations techniques, matériels et outillages	33 067	0		33 067
Matériel de transport	14 581	786,80		15 368
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 339 828	141 442	47 027	3 434 244
Emballages récupérables et divers				
Total 2 Corporelles	298 399 947	16 063 163	22 563 638	291 899 473
TOTAL	301 449 376	16 083 198	22 570 711	294 961 864

• Dépréciation des immobilisations

Les dépréciations des immobilisations corporelles concernent des sites et ateliers fermés ou en cours de fermeture. Les reprises de provision se font au rythme des amortissements.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
immos incorporelles	61 694 268	0	967	61 693 301
immos corporelles	2 655 562	0	391 671	2 263 891
TOTAL	64 349 790	0	392 638	6 957 192

La dépréciation des immobilisations corporelles est constituée de la maintenance décennale de la ligne BP1 (Process REP 2021), de Manifold TLP et TSR (Process REP de 2014) et de la ligne de pasteurisation écrémage n°2 (Process REP 2015).

• Dépréciation des immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
titres mis en équivalence	0	0	0	0
titres de participations	4 869 379	0	0	4 869 379
autres immos financières	0	0	0	0
TOTAL	4 869 379	0	0	4 869 379

La dépréciation des titres de participations est constituée principalement de titres Orlait (4,7M€).

2. COMPTES DE STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Matières premières, approvisionnements	35 491 321	3 408 006	32 083 315	29 244 722
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	82 960 138	7 244 406	75 715 732	75 514 749
Marchandises				
TOTAL Stock	118 451 459	10 652 412	107 799 047	104 759 471

• Dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2023
Matières premières, ingrédients	316 413	152 070	463 161	5 322
Emballages	997 061	630 743	1 268 946	358 859
Pièces détachées	3 339 271	277 535	572 981	3 043 825
Produits finis	932 263	37 776 828	31 464 686	7 244 405
TOTAL	5 585 008	38 837 176	33 769 774	10 652 411

La dépréciation est réalisée selon l'obsolescence en fonction de la nature de stocks (rotation lente, stocks morts, produits inutilisables).

Une dépréciation est également réalisée pour ramener la valeur comptable aux prix de vente si ce dernier est inférieur à la valeur comptable.

La dépréciation des emballages est en hausse en raison des arrêts de produits et changements de décors fin 2023.

La dépréciation des produits finis est en hausse en raison de l'incident GL4 à Awoingt, de l'incident OREX à St Etienne et de plusieurs incidents à Vienne.

3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances détenues par la société s'élèvent à 83 177 326,50 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		1 655 756	0	1 655 756
Autres immos financières		354 370	0	354 370
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		2 010 127	2 010 127	0
Clients douteux ou litigieux		1 093 735	1 093 735	0
Autres créances clients		46 516 294	46 516 294	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		975 294	975 294	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		235 364	235 364	0
Etat et autres collectivités			0	0
		8 996 504	8 996 504	0
		0	0	0
		0	0	0
Groupes et associés		832 914	832 914	0
Débiteurs divers		22 105 930	22 105 930	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		80 756 036	80 756 036	0
Charges constatées d'avance		411 163	411 163	0
TOTAL DES CREANCES		83 177 327	83 177 327	0
Prêts accordés en cours d'exercice		269 324		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Candia a continué de céder au cours de l'exercice 2023 des créances clients dans le cadre de ses contrats d'affacturage de cession de créances professionnelles :

- L'en-cours de créances cédées s'élevait à 107 083K€ au 31 décembre 2023
- Les comptes de réserves et de fonds de garantie dus par les factors figurent dans le poste « débiteurs divers » pour un montant de 5 172K€

Les dépréciations des créances sont stables au 31/12/2023 et s'élèvent à 1 252 337€.

4. PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
CREANCES CLIENTS		
Groupes - Factures à établir	3 764 795	12 299 630
Clients - Factures à établir	2 683 987	6 477 937
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		
Avoirs, Rabais, remises, ristournes à obtenir	4 865 180	4 229 974
Charges sociales - Remboursements à recevoir	235 364	305 355
Etat - Remboursements à recevoir	819	819
Produits à recevoir		
CREANCES FINANCIERES		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courants		
TOTAL	11 550 145	23 313 715

5. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges d'exploitation	411 163	453 237
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	411 163	453 237

Il n'y a pas d'écart de conversion au passif au 31/12/2023.

V. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est détenu à 100 % par Sodiaal International. Il se compose de 61 954 275 actions à 1.30€. Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un bénéfice de 5 444 568 €.

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	80 540 558		- 41 308 957			41 308 957	80 540 558
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	29 382 801		- 29 382 800				1
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale							0
Réserves statutaires ou contractuelles							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves							0
Report à nouveau	-38 095 250		70 691 758		-32 596 508		0
Résultat de l'exercice N-1	-32 596 508				32 596 508		0
Résultat de l'exercice		5 444 568					5 444 568
Subventions d'investissement et d'équipement	4 530 372	17 503					4 547 875
Provisions réglementées	2 669 504	10 096 355	- 5 185 193				7 580 666
TOTAL CAPITAUX PROPRES	46 431 477	15 558 426	-5 185 192	0	0	41 308 957	98 113 668

2. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

- Provision réglementées**

Chiffres exprimées en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	2 669 504	10 096 355	5 185 193	7 580 666
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0			
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0			
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0			
Provisions pour prêts d'installation	0			
Autres provisions réglementées	0			
TOTAL (I)	2 669 504	10 096 355	5 185 193	7 580 666

Depuis l'exercice 2009, un amortissement dégressif est constaté sur le matériel industriel et le matériel informatique acquis et activé. L'amortissement des biens activés avant 2009 reste réalisé sur le mode linéaire. En application de la réglementation comptable française, la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement économique est constaté en amortissement dérogatoire.

En 2023, pour les amortissements dérogatoires, il y a eu une dotation de 10 096 355€ et une reprise de 5 185 193€.

La charge totale différée depuis 2009 s'élève à 17 268 K€. Les montants suivants ont été comptabilisés depuis l'exercice 2009 :

Date de clôture de l'exercice	Total des amortissements dérogatoires différés à l'ouverture	Amortissements dérogatoires <u>nés</u> au cours de l'exercice	Amortissements dérogatoires <u>différés</u> au titre de l'exercice	Fusion Beuralia	Amortissements dérogatoires <u>différés imputés</u> au titre de l'exercice	Total des Amortissements dérogatoires différés à la clôture
31/12/2009	0	418 068	418 068		0	418 078
31/12/2010	418 078	760 132	760 132			1 178 210
31/12/2011	1 178 210	1 847 516	0		3 025 716	0
31/12/2012	0	1 818 977	1 818 977			1 818 977
31/12/2013	1 818 977	1 698 679	1 698 679			3 517 656
31/12/2014	3 517 656	2 512 447	2 512 447			6 030 104
31/12/2015	6 030 104	2 088 497	2 088 497	1 301 170		8 118 601
31/12/2016	8 118 601	1 547 640	1 547 640			9 666 241
31/12/2017	9 666 241	304 167	304 167			9 970 408
31/12/2018	9 970 408	64 862	64 862			10 035 271
31/12/2019	10 035 271	3 580 871	3 580 871			13 616 141
31/12/2020	13 616 141	835 193	835 193			14 451 335
31/12/2021	14 451 335	2 594 300	2 594 300			17 045 634
31/12/2022	17 045 634	2 039 230	2 548 133		-2 559 312	19 593 768
31/12/2023	19 593 768	2 156 764			4 911 162	17 267 850

Total amortissements dérogatoires
6 678 736 €

- Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en K€	31/12/2022	Dotations	Repr. utilisées	Repr. non utilisées	31/12/2023
Indemnités de départ en retraite	5 820	446	233	156	5 877
Médailles du travail	850	90	57	73	810
Risques sociaux (Prudhommes)	612	600			1 063
Autres provisions :					
Restructuration Campbon	16 755	575	9 357	160	8 205
Risque lié au contrat Orex	0	1 756			1 756
Provision lié à l'incident qualité GL4	0	1 940			1 940
Litige Clients	150	633			783
Autres litiges divers	250	50	50	99	124
Total	25 123	6 090	9 697	488	20 558

Le montant provisionné au titre des médailles du travail est 809 929€.

Le montant provisionné au titre des indemnités de retraite est de 5 876 682€.

A la clôture de l'exercice, l'écart actuariel non reconnu s'élève à 230 170€.

3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	463 926	463 926		0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0
	Emprunts et dettes financières divers	172 836	34 490	110 400	27 946
	Fournisseurs et comptes rattachés	168 234 444	168 234 444		0
	Personnel et comptes rattachés	14 085 898	14 085 898		0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 853 730	14 853 730		0
Etat et autres collectivités publiques				0	0
		287	287	0	0
				0	0
		1 395 803	1 395 803	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 162 969	11 162 969	0	0
	Groupes et associés	22 981 231	22 981 231	0	0
	Autres dettes	22 479 788	22 479 788	0	0
	Dette représentative de titres empruntés			0	0
	Produits constatés d'avance	221 513	221 513	0	0
TOTAL DES DETTES		256 052 425	255 914 079	110 400	27 946
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 289	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 943			

4. CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
DETTES FINANCIERES		
Autres emprunts et dettes assimilés	170 800	136 454
Autres provisions pour risques	4 211 819	936 051
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 786 561	65 379 929
Dettes sociales	22 583 080	19 676 461
Dettes fiscales	1 061 896	1 649 299
Produits constatés d'avance	221 513	253 680
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations	8 342 450	9 831 384
Clients créditeurs	20 968 940	19 702 015
Associés comptes courants		
Dif Eval/Instru Financier à terme	0	0
TOTAL	114 347 059	117 565 273

5. COMPTES DE REGULARISATION

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 221 513 € :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits d'exploitation	221 513	251 786
Produits financiers		
Produits exceptionnels		1 894
TOTAL	221 513	253 680

VI. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	UE + Export	Total au 31/12/2023	%	Total au 31/12/2022
Ventes de produits finis	994 221 706	218 747 077	1 212 968 783	97.8%	1 204 879 423
Ventes de produits résiduels	67 316		67 316	0.0%	79 700
Travail à façon	5 473 764		5 473 764	0.4%	4 129 745
Redevance de franchise		1 545 909	1 545 909	0.1%	1 056 175
Autres prestations	13 367 924	7 139 865	20 507 789	1.7%	16 225 586
TOTAL	1 013 130 710	227 432 851	1 240 563 561	100%	1 226 370 630

2. TRANSFERT DE CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Remboursement d'assurances	159 236	181 176
Remboursement formation		
Avantages en nature	296 622	271 296
Autres transferts de charges	760 043	72 411
Transferts de charges PSE exploitation à exceptionnel	5 756 772	1 151 110
Remboursement frais de personnel		
TOTAL	6 972 673	1 675 993

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -10 070 390 € et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	net au 31/12/2023	net au 31/12/2022
Charge d'intérêts brute	-10 077 257	-4 510 538
Dotation ou reprise provisions financières		
Différences positives de change	6 867	170 416
Charges ou produits sur valorisations des instruments financiers non classés comme instruments de couverture		
Revenus sur créances et autres produits financiers		
Dividendes Groupe		
Dividendes hors Groupe		
TOTAL	-10 070 390	-4 340 121

La charge d'intérêt a augmenté de 5,5M€ dont 4,7M€ en raison de l'augmentation des intérêts des comptes courants (SI et Candia Italia).

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -3 440 277 € s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Charges	Produits	Résultat au 31/12/2023
Cession d'immobilisations corporelles	4 425 282	6 426 478	2 001 196
Amortissements dérogatoires	10 096 355	5 185 193	- 4 911 162
Provisions pour risques et charges	575 000	9 986 697	9 411 697
Dépréciations immobilisations	-	392 638	392 638
Dépréciations stocks	-	402 047	402 047
Amortissements immobilisations	771 348		- 771 348
Opérations de gestion	10 690 407	134 811	- 10 555 596
QP subvention investissement	-	590 251	590 251
TOTAL	26 558 393	23 118 115	- 3 440 277

Les provisions correspondent principalement aux reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles pour Milk (9,8M€).

5. IMPOT SUR LES BENEFICES

Au **31/12/2023**, la situation fiscale de la société Candia intégrée fiscalement se présente comme suit :

- Le montant de l'impôt comptabilisé (compte 69810000 charge d'intégration fiscale) : 559 836 €
- Le montant de l'impôt pour le paiement duquel CANDIA est solidaire : 0 €
- Les déficits antérieurs imputés sur les résultats.
- Le résultat fiscal pour 2023 (si elle était imposée séparément) : bénéfice de 2 132 788€ (2058ABIS)
- Le résultat fiscal pour 2023 (intégrée fiscalement) : déficits de 1 759 865,17€ (2058A)
- Les impôts sur les bénéfices (si existants) sont remontés en compte intégration fiscale Groupe Sodiaal.

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	9 622 746		9 622 746
Résultat exceptionnel	-3 440 277		-3 440 277
Participation des salariés	-1 000 977		-1 000 977
Crédits d'impôt		822 913	822 913
Charges d'intégration fiscale		-559 836	-559 836
TOTAL	5 181 492	263 077	5 444 568

VII. INFORMATIONS DIVERSES

1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

• Engagements donnés

La cession de créance 1% logement correspond à un contrat de prêt avec une garantie apportée par Candia à travers une cession de créance professionnelle dans le cadre de la loi Dailly.

Chiffres exprimés en euros	Total	à moins d'un an	d'un à cinq ans	à plus de cinq ans	au profit de
Avals, cautionnements et garanties (dont crédit bail)					
Engagements assortis de sûretés réelles (hypothèque, nantissement, gage)	0				
Créances cédées non échues (dont effets escomptés non échus)	2 426 025			2 426 025	1% logement
Garanties d'actif et de passif	0				
Abandons de créances avec clauses de retour à meilleure fortune	0				
Engagements consentis à l'égard d'entités liées	0				
Engagements pris en matière de pensions ou indemnités assimilées	0				
Engagements pris fermes sur titres de capital et non inscrits au bilan	0				
Engagements consentis de manière conditionnelle	0				
Engagements de soutien de filiales	0				
TOTAL	2 990 112	564 087	0	2 426 025	

• Engagements reçus

Chiffres exprimés en euros	Total	à moins d'un an	d'un à cinq ans	à plus de cinq ans	accordés par
Retenues de garantie	-				
Caution bail/vente	-				
Prêts	-				
Crédit Bail	4 921 394	2 137 564	2 783 830		CB matériel outillage
Encours clients cédés	107 082 546	107 082 546			Factors
Quotas de CO ²	-				
TOTAL	112 003 940	109 220 110	2 783 830		

- Engagements crédit bail

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL au 31/12/2023

Chiffres exprimés en euros	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			16 442 842		16 442 842
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			5 169 837		5 169 837
Exercice en cours			1 517 074		1 517 074
TOTAL			6 686 911		6 686 911
VALEUR NETTE			9 755 931		9 755 931
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			8 973 109		8 973 109
Exercice en cours			2 423 681		2 423 681
TOTAL			11 396 790		11 396 790
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			2 137 564		2 137 564
A plus d'un an et moins de 5 ans			2 783 830		2 783 830
A plus de 5 ans					
TOTAL			4 921 394		4 921 394
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge dans exercice					

- Engagements de paiements futurs

Néant

2. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce (PCG art. 832-19, 833-19, 834-14 et 835-14), s'analyse comme suit :

Effectif moyen du personnel	Personnel salarié 2023
Ouvriers	602
Employés	39
Agents de maîtrise	658
Cadres	200
dont apprentis	61
dont handicapés	
TOTAL	1 499

3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société CANDIA sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société coopérative Sodiaal Union 200 Rue Raymond Losserand 75014 PARIS 14E - FRANCE.

4. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS EN € : CA ET RESULTATS 2023 PAR FILIALE

QP détenue	Dénomination	Capital	Capitaux Propres	V. brute titres	V. nette titres	Chiffre d'affaires	Résultat
100 %	Candia Italia 2023	280 000	2 772 795	436 995	436 995	2 122 403	400 288
51.01%	Orlait 2023	2 850 000	2 264 000	29 214 647	24 463 715	518 013	-7 312 000
10%	Philolao (17700 Surgeres)			100 000	0		
2%	Elbene Industrie (Tunisie)			18 448	0		
	Ecopar			15 245	15 245		
	Num Alim			10 000	10 000		
TOTAL				29 795 335	24 925 955		

5. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

6. REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 complétant l'article R123-198 du code de commerce, les honoraires du commissaire aux comptes de la société CANDIA s'élèvent à :

Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 205 K €

Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de contrôle légal (Attestations EGALIM) des comptes : 46,5 K €

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R123-199-1 du Code de Commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

8. SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

<i>Libellé</i>	31/12/2023	31/12/2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	7 580 666	2 669 504
Subventions d'investissement	4 547 874	4 530 372
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	12 128 540	7 199 876
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Charges à payer non déductibles : Organic N	1 977 023	1 942 224
Perte comptable de l'exercice	0	32 596 508
Reprise pour risque et charge : Perte de change	0	0
Reprise pour risque et charge : Litiges juridiques	7 078 744	0
Reprise pour risque et charge : IDR	389 478	811 431
Reprise pour risque et charge : Risque clients	0	0
Provision pour dépréciation	574 401	642 038
Ecart Organic N-1 / N	-34 799	-201 721
Régime des sociétés mères et filiales (titres SLF)	0	0
Déd. Diverses : CIR + mécénat non imputés sur l'IS de l'exercice	720 557	636 841
Déd. Diverses : Ecart de conversion passif N-1	3 191	3 191
Déd. Diverses : IDR des salariés reclassés facturés à une société	194	7 189
Déd. Diverses : Déduction produit CEE	48 794	
Déd. Diverses : Etalement PV suite à levée de crédit-bail immobilier	221 513	
Déd. Diverses : Suramortissement	823 640	967 731
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	11 802 736	37 405 432
Impot dû sur plus-values différées		
Crédit à imputer sur déficits reportables	340 697 013	340 697 013
Crédit à imputer sur moins-values à long terme		
Situation fiscale latente nette	-340 697 013	-340 697 013



SAS CANDIA
200 Rue Rue Raymond Losserand

75014 PARIS 14E
FRANCE

